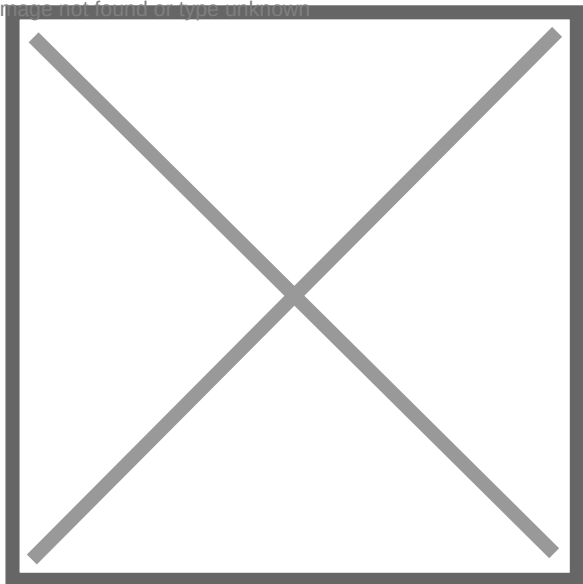


Image not found or type unknown



Remboursement prestations auto-école non effectuées

Par **Vigne**, le **29/09/2008** à **17:47**

bonjour, j'ai retiré le dossier d'inscription de ma fille de l'auto-école où je l'avais inscrite l'année dernière car je n'étais pas satisfaite du suivi (2 présentations au code en 9 mois et forfaits supplémentaires à reprendre en plus du forfait initial). Dans le premier acompte versé, il y avait une heure d'évaluation mais ma fille n'ayant pas bénéficié de cette prestation (prévue avant les leçons de conduite) j'ai demandé à être remboursé. Le refus fut catégorique sans possibilité de négocier.... Que puis-je avoir comme recours ? Merci de votre réponse
Cécile Vigne